

# Il faut tout un village pour élever un enfant

## PROJET D'ETABLISSEMENT L'ENVOL 2022/2026

Crèche l'Envol  
406 chemin d'Orgeoise  
38500, Coulevie

Tél : 04.76.05.75.08  
E-mail : [accueil@crechelenvol.org](mailto:accueil@crechelenvol.org)



Dernière mise à jour : 6 décembre 2022

## Table des matières

|   |    |
|---|----|
| Projet d'accueil.....   | 3  |
| Prestations d'accueil proposées.....  | 3  |
| L'accueil d'enfants présentant un handicap ou une maladie chronique.....                            | 4  |
| Compétences professionnelles mobilisées.....  | 5  |
| Analyse de la pratique (APP).....   | 6  |
| Une dynamique professionnelle de formation.....   | 6  |
| Projet éducatif (selon les 10 principes de la Charte Nationale pour l'Accueil du Jeune Enfant)..... | 7  |
| <b>Principe 1</b> de la charte nationale pour l'accueil du jeune enfant (CNAJE) :.....              | 7  |
| <b>Principe 2</b> de la CNAJE :.....  | 8  |
| <b>Principe 3</b> de la CNAJE :.....  | 8  |
| <b>Principe 4</b> de la CNAJE :.....  | 9  |
| <b>Principe 5</b> de la CNAJE :.....  | 9  |
| <b>Principe 6</b> de la CNAJE :.....  | 10 |
| <b>Principe 7</b> de la CNAJE :.....  | 10 |
| <b>Principe 8</b> de la CNAJE :.....  | 11 |
| <b>Principe 9</b> de la CNAJE :.....  | 11 |
| <b>Principe 10</b> de la CNAJE :.....   | 11 |
| <b>Principe 11</b> propre à l'Envol :.....  | 12 |
| Projet social et de développement durable.....  | 13 |
| Histoire de la crèche l'Envol.....  | 13 |
| Caractéristiques de la population.....  | 13 |
| Besoins et demandes de la population.....   | 14 |
| Ressources du territoire.....   | 14 |
| Valeurs.....  | 15 |
| Participation des familles dans la vie de l'Envol.....  | 15 |
| Le développement durable à l'Envol.....   | 17 |



# Projet d'accueil

## Prestations d'accueil proposées

### ▪ Capacité d'accueil

L'Envol est agréé pour recevoir 30 enfants du lundi au jeudi et 25 enfants le vendredi.

L'établissement dispose en outre d'une capacité de 20 repas par jour. Notons que L'Envol a fait le choix d'une cuisine traditionnelle de type familial, réalisée sur place, avec une alimentation biologique (le plus possible), de saison et en circuit court quand cela est possible.

En accueillant les enfants en journée ou demi-journée, de manière régulière ou occasionnelle, l'Envol souhaite s'adapter aux besoins des familles dans le but d'aider le(s) parent(s) à concilier vie familiale et vie professionnelle et de les accompagner dans leur parentalité.

### • Formules d'accueil :

-En journée : entre 7h45 à 18h15

-En demi-journée : Le matin entre 8h et 12h  
L'après-midi entre 13h et 18h.

Le taux d'encadrement maximum dans chacun des groupes de la crèche est de 1 adulte pour 6 enfants. Le nombre de professionnels ne peut être inférieur à deux pendant l'accueil des enfants.

### • Types de contrats :

-Régulier : quand les besoins sont connus à l'avance et récurrents. Les familles coublevitaïnes sont prioritaires.

-Occasionnel : quand les besoins sont ponctuels et/ou non récurrents et/ou ne sont pas connus à l'avance.

-En urgence : L'Envol se réserve la possibilité de proposer deux places d'accueil en surnombre pour faciliter l'accès aux familles connaissant des difficultés momentanées et qui n'ont pu être anticipées. L'accueil est provisoire, le temps de faire face à l'urgence et deux mois au maximum, et concerne toutes les familles.

-Accueil périscolaire jusqu'aux 3 ans révolus ou plus en fonction des places disponibles

### ▪ Tarification et règles d'inscription :

Elles sont régies par un règlement de fonctionnement établi en concertation avec le bureau d'administration, l'équipe de travail et la CAF. Ce règlement est conforme à la législation en vigueur et tient compte des contraintes de la structure ainsi que des souhaits des parents. L'Envol traite les demandes d'inscription pour la rentrée de septembre dès le mois d'avril, ce qui permet aux familles de rechercher rapidement une solution alternative de garde en cas de refus.

## L'accueil d'enfants présentant un handicap ou une maladie chronique

Bien avant la loi de 2005 statuant sur l'accueil des enfants en situation de handicap ou maladie chronique, L'Envol a fait le choix d'ouvrir ses portes à tous les enfants ainsi qu'à leurs familles. Elle travaille d'ailleurs étroitement avec la CAF et l'ACEPP, partenaires financiers, technique et/ou pédagogique, pour un accompagnement de qualité.

Le personnel de L'Envol n'est pas spécialiste du handicap, les activités et les relations sont celles de tous les jours et viennent en complément des soins externes spécialisés. Néanmoins, il est sensibilisé régulièrement par les parents et experts, et souhaite accueillir les particularités du handicap ou de la maladie.

Cet accueil ciblé, privilégié à ces enfants, s'exprime en général dans le cadre d'un Projet d'Accueil Individualisé (PAI). Il peut parfois nécessiter le recours à une formation adéquate du personnel ainsi qu'un surencadrement afin d'accueillir et accompagner au mieux tous les enfants.

Il est aussi parfois souhaitable de poursuivre l'accueil au-delà des 3 ans, et possible de l'envisager jusqu'aux 6 ans si nécessaire. Nous aimons recevoir les professionnels rééducateurs et profitons d'échanges très constructifs sur les besoins particuliers des enfants et des aménagements possibles des locaux, du matériel et des postures de chacun, sans pour autant nier nos missions. Nous nous fions énormément aux compétences parentales car les parents sont les spécialistes de leur enfant. Ici, la co-éducation prend tout son sens.

Le bénéfice de cet accueil concerne tout autant l'enfant en situation de handicap que les autres enfants qui apprennent à vivre avec la différence.

## Compétences professionnelles mobilisées

Le Conseil d'Administration définit l'objectif général à atteindre, soit le projet d'établissement, et l'équipe professionnelle, pilotée par la Direction le rend opérationnel au quotidien.

En amont, un recrutement strict est observé par le C.A. et la Direction, précisant que les personnes condamnées pour des faits contraires à l'honneur, à la probité et aux bonnes mœurs ne peuvent exercer dans les établissements d'accueil d'enfants (conformément au décret du 1<sup>er</sup> août 2000 du code de la santé publique).

L'attitude au travail est légitimée par le projet d'établissement. Un travail d'équipe, motivant pour tous, dans une ambiance de coopération, d'entraide et d'estime mutuelle doit se faire dans l'intérêt des enfants d'abord et de la continuité de la structure ensuite. Le dénigrement mutuel, l'insubordination, les critiques non constructives, la déstabilisation ou le harcèlement moral d'un membre de cette équipe, quel que soit son type de contrat, ou son diplôme ne sont pas admis. Le respect de l'enfant serait un message creux ou fallacieux s'il ne passait pas par le respect des personnes.

Une réunion d'équipe mensuelle permet de travailler en permanence la qualité d'accueil et la cohésion du travail en équipe.

- **L'équipe pédagogique, pluridisciplinaire :**

L'encadrement des enfants est assuré par une équipe de professionnels qualifiés selon la réglementation en vigueur.

- des éducatrices-teurs de jeunes enfants (dont la directrice)
- une infirmière diplômée d'état (19h par semaine)
- des auxiliaires de puériculture (dont la directrice adjointe)
- des animatrices-teurs titulaires du CAP Accompagnant Educatif Petite Enfance ou en cours d'obtention
- des animatrices-teurs en cours de formation en contrats aidés

L'Envol a choisi de recruter deux professionnels sur des postes de renfort, permettant ainsi de maintenir la qualité d'accueil, en cas d'absences de personnel.

- **Autres professionnels**

Des professionnels n'appartenant pas à l'équipe pédagogique exercent aussi des fonctions importantes au bon fonctionnement de l'Envol :

- un médecin vacataire
- une cuisinière
- un agent d'entretien
- une secrétaire

- **Continuité de direction**

Conformément à l'article R2324-36 du code de la santé publique du 1<sup>er</sup> septembre 2021, l'établissement se doit de préciser les modalités permettant d'assurer la continuité de fonction de direction.

En l'absence de la direction, la continuité de la fonction de direction est assurée par :

- l'éducatrice, l'infirmière ou l'auxiliaire de puériculture le-la plus ancien-ne de la crèche.
- en son absence, le-la titulaire du CAP AEPE le-la plus ancien-ne de la crèche.

La personne en continuité de fonction de direction est garante du bon fonctionnement de l'établissement en l'absence de la direction et doit adapter le fonctionnement à l'égard des usagers, du personnel et par rapport aux obligations légales et réglementaires.

Projet d'établissement l'Envol

2022/2026

Dernière mise à jour : 06/12/2022

### Analyse de la pratique (APP)

L'analyse de pratiques professionnelles permet aux professionnels de réfléchir sur leurs pratiques. C'est un temps de partage, d'échanges et d'écoute réciproque qui permet de réfléchir en équipe aux éventuelles difficultés rencontrées. Elles offrent une prise de recul quant à ses propres modes de fonctionnement ainsi qu'à leur incidence dans sa pratique éducative. Elle donne du sens et de la cohérence tout en intégrant la diversité des acteurs et les différences de points de vue.

Elles sont aussi l'occasion de mettre à jour les pratiques professionnelles, de développer les savoirs, savoir-faire et savoir-être de l'équipe.

Sept séances d'analyse de la pratique de deux heures réparties régulièrement dans l'année sont animées par un intervenant extérieur psychothérapeute. Elles ont lieu dans la crèche des soirs de la semaine après le départ de tous les enfants.

6

### Une dynamique professionnelle de formation

L'Envol aspire à valoriser la spécificité des métiers de la petite enfance et développer l'accès aux formations initiales et complémentaires en encourageant une politique de formation continue soutenue. Au travers des formations pluridisciplinaires, elle favorise les regards croisés et complémentaires.

Elle contribue également à la formation professionnelle au travers de contrats aidés et en proposant des formations parfois diplômantes (secourisme, CAP accompagnant éducatif petite enfance, VAE...).

Ainsi, un apprenti préparant un CAP AEPE est accueilli chaque année au sein de l'équipe.

L'Envol accueille également des stagiaires, en limitant leur présence à un par groupe pour préserver un suivi adéquat et préserver la sécurité affective des enfants.

Chaque année une journée pédagogique est organisée, permettant ainsi de travailler en équipe sur un thème défini en fonction des besoins.

## Projet éducatif (selon les 10 principes de la Charte Nationale pour l'Accueil du Jeune Enfant)

"Art. R. 2324-29 – Les établissements et services d'accueil élaborent un projet d'établissement ou de service qui met en œuvre la charte nationale de l'accueil du jeune enfant mentionné dans l'article L.214-1-1 du code de l'action social et des familles. »

Ce projet précise les dispositions prises pour assurer l'accueil, le soin, le développement, le bien-être et l'éveil des enfants, notamment en matière artistique et culturelle, et pour favoriser l'égalité entre les filles et les garçons.

En avril 2022, une réunion familles / professionnels a eu lieu afin de réfléchir ensemble aux valeurs chères à l'Envol. Voici les principales valeurs qui sont ressorties, ainsi que les mots associés à ces valeurs : (cf. arbre des valeurs)

- **La disponibilité** : découvertes, transmissions, accueil, prendre le temps, simplicité, posture ;
- **La confiance** : transmissions, ajustement, triade, légèreté, temps conviviaux, base, accompagnement, confidentialité, transparence, liberté, formations ;
- **Le plaisir** : nature, temps d'échanges, sourire, être avec l'autre, goût ;
- **L'épanouissement** : bien-être, apprentissages, bonheur, sourire, co-éducation ;
- **La coopération** : co-éducation, faire ensemble, penser, collectivité, lien social, association, partage, co-construction ;
- **Le bien-être** : diversité, cercle vertueux, yoga, nature, massages, grandir, ouverture, espace de vie, reconnaissance, alimentation, s'épanouir.

Ces six valeurs vont se retrouver en filigrane tout au long de ce projet éducatif et en sont le fil rouge.

*Quel que soit le mode de vie de leur famille, leurs situations particulières, sociales, de santé ou de handicap, toutes et tous doivent pouvoir être accueillis ensemble : mixité sociale, inclusion, égalité des droits et des chances.*

**Principe 1** de la charte nationale pour l'accueil du jeune enfant (CNAJE) :

**« Pour grandir sereinement j'ai besoin que l'on m'accueille quelle que soit ma situation ou celle de ma famille. »**

- L'accueil des enfants porteurs de **handicap ou atteints de maladie chronique** est une évidence à l'Envol. Modalités de mise en place de l'accueil : liens avec les familles par le biais des échanges et du PAI, liens avec les différents interlocuteurs (médecins, orthophonistes, CMP...), surencadrement lors de l'accueil si nécessaire, inclusion auprès des autres enfants, formation des professionnels, APP ...
- Combinaison possible pour les parents du **mode d'accueil collectif et individuel ou scolaire**.
- Accueil des enfants quel que soit le **milieu social et culturel** : respect de la culture de chaque famille, neutralité et laïcité des professionnels dans un esprit d'accueil et de bienveillance de tous
- Accueil de tous les **types de familles**
- Accueil des enfants de **familles réfugiées**. L'Envol a choisi de laisser ces familles rester avec leur enfant tout le temps qu'elles le souhaitent pour créer un lien de confiance

- Favoriser la conciliation par les parents de jeunes enfants de leur temps de vie familiale, professionnelle et sociale, notamment pour les personnes en recherche d'emploi et engagées dans un parcours d'insertion sociale et professionnelle.
- Pas de critère de temps d'accueil.

### Principe 2 de la CNAJE :

*« J'avance à mon propre rythme et je développe toutes mes facultés en même temps : pour moi, tout est langage, corps, jeu, expérience. J'ai besoin que l'on me parle, de temps et d'espace pour jouer librement et pour exercer mes multiples capacités. »*

- **L'organisation** de la structure et **l'aménagement des espaces** permettent une alternance de temps de libre exploration et de temps en petit groupe. Afin de mettre en jeu ses diverses appétences et capacités, l'enfant doit être confronté à une alternance de jeux libres et de propositions de concentration, de la même façon qu'il alterne temps calmes et moments de dépense physique à l'extérieur. Ces expérimentations amènent l'enfant à se sentir renouvelé à mesure que la journée se déroule.
- **La verbalisation et l'expression des enfants** est valorisée tout au long de la journée dès le plus jeune âge. De plus, l'équipe est formée à la **communication gestuelle** : autant que faire se peut, elle accompagne ses paroles de signes. Cela permet aux enfants n'ayant pas encore l'usage de la parole de pouvoir s'exprimer.
- Le **positionnement professionnel** et la place de **l'observation**
- Respect du **rythme de l'enfant**, tout est expérience : on bannit le « dépêche-toi ». *« Pour respecter l'enfance il faut prendre son temps »* J.J Rousseau. Chaque enfant est différent et suit un rythme singulier.

### Principe 3 de la CNAJE :

*« Je suis sensible à mon entourage proche et au monde qui s'offre à moi. Je me sens bien accueilli quand ma famille est bien accueillie, car mes parents constituent mon point d'origine et mon port d'attache. »*

- **Adaptation** à la famille et à l'enfant : reprise des **pratiques familiales** pour donner des repères : lors de l'adaptation puis dans les échanges quotidiens, parents et professionnels échangent sur les habitudes de l'enfant afin de faire un lien maison / crèche.
- **Continuité éducative** et **co-éducation**
- Accueil de la **diversité**
- **Les objets transitionnels (doudous)** restent à vue et à portée de main des enfants tout au long de la journée.
- **Les transmissions** : il existe divers outils pour favoriser les échanges familles / professionnels et entre professionnels.
- **La période d'adaptation** avec une personne référente : elle est propre à chaque enfant et varie en fonction de ses besoins et de ceux de sa famille.
- Accueil et circulation des familles dans tous les lieux où sont accueillis les enfants : tous les espaces de la crèche sont **accessibles** aux familles.
- **Temps conviviaux** tout au long de l'année : soirée de rentrée, soirée comptines, café des parents ... Lors de la fête d'été, on invite les futures familles pour leur permettre de rencontrer les professionnels, les membres du bureau, les autres familles.
- Différents **supports de communication** sont présents dans la crèche.



#### Principe 4 de la CNAJE :

**« Pour me sentir bien et avoir confiance en moi, j'ai besoin de professionnels qui encouragent avec bienveillance mon désir d'apprendre, de me socialiser et de découvrir. »**

- **Encourager** plutôt que stimuler, c'est important pour développer la **confiance en soi** de l'enfant : libre exploration, motricité libre : on ne met pas un enfant dans une posture qu'il ne maîtrise pas.
- **Bienveillance** sans attente.
- **Les massages** sont fréquents à l'Envol et pratiqués par des professionnels formés : il a pour but de rassurer et détendre l'enfant, de lui accorder un temps individuel durant un accueil collectif et l'aider dans les périodes de transitions qu'il peut traverser.
- Importance des repères et rituels : une certaine stabilité permet d'anticiper, de prévoir des événements ou des comportements et donc d'avoir confiance grâce au sentiment de contrôle de soi et de son environnement. Les actions qui répondent aux besoins fondamentaux et physiologiques de l'enfant sont accompagnés de **petits rituels** : la journée rythmée par différents temps, la place à table ou au dortoir définie, les portes manteaux et panières nominatifs.
- **Le langage** est valorisé à travers les paroles, les échanges, les livres, les comptines, les kamishibais.
- **Valorisation du « non »** de l'enfant. C'est une façon de s'affirmer, c'est une qualité de savoir dire « non ».
- Accompagnement de la **prise de risque** qui est essentiel pour le développement de l'**estime de soi** des enfants.
- **Socialisation** : elle permet de faire l'expérience humaine de la rencontre avec l'autre (les autres enfants, les autres familles, les professionnels). Apprendre à tenir compte de l'autre sans renoncer à lui-même puis accepter des règles plus collectives pour cheminer vers l'autonomie. C'est devenir sujet et se sentir exister parmi les autres.

#### Principe 5 de la CNAJE :

**« Je développe ma créativité et j'éveille mes sens grâce aux expériences artistiques et culturelles. Je m'ouvre au monde par la richesse des échanges interculturels. »**

- **L'éveil des sens** : à l'Envol tout est prétexte à découvertes : l'extérieur, les livres ...
- **L'éveil artistique et culturel** : l'art élève ! La découverte de la culture comme espace d'échanges avec autrui. Les comptines, la place du livre, les jeux de doigts, la danse et le partage avec les familles.
- Partenariat avec les **institutions culturelles** comme le musée, avec une graphiste, avec Livre à vous, la médiathèque, le festival des cultures du monde.
- **La peinture, la manipulation des matières, le dessin ...** Sans les filtres du regard de l'adulte sur le beau et l'esthétique. Il n'y pas d'attentes de résultats ni de jugement. L'adulte est observateur pour pouvoir transmettre les découvertes de l'enfant à sa famille.

## Principe 6 de la CNAJE :

**« Le contact réel avec la nature est essentiel à mon développement. »**

L'extérieur a une place très importante à l'Envol :

- « Il n'y a pas de mauvais temps il n'y a que des mauvais vêtements » : la crèche s'est équipée de **combinaisons de pluie** pour tous les âges, de **bottes de pluie** dans toutes les tailles et même de capes de pluie pour les adultes, mais aussi d'un **parasol** et de voiles d'ombrage pour sortir quel que soit le temps. Les jeux à l'extérieur permettent de tisser un lien à la nature, au vivant, sans objectifs. Dehors l'adulte a une posture bienveillante, d'observateur et d'accompagnateur de découvertes.

- le jardin est aménagé pour favoriser l'éveil des enfants et développer **leur créativité** : rondins de bois, bus fait maison, volants de voitures, cuisine en palettes, malle d'objets de récupération divers... Mais aussi des draisiennes, des vélos, des brouettes, poussettes, porteurs pour développer la motricité.

- il y a un **potager** où sont plantés des fleurs, des fruits et des légumes : les enfants peuvent ainsi voir l'évolution de la graine ou du plant au légume/fruit/fleur, prendre connaissance du cycle de la vie, planter, arroser, prendre soin ... Il y a aussi des **arbres fruitiers** et un **poulailler**, pour apprendre aux enfants à prendre soin des animaux, les nourrir et aller ramasser les œufs

- chaque semaine **les légumes** sont livrés par un maraîcher bio

- **La cabane à histoires** : dans le jardin il y a une cabane où l'on raconte des histoires et des kamishibaïs, avec un canapé, un joli tapis, des coussins ...

- Dès le printemps **la sieste est proposée en extérieur**.

- **Les sorties en forêt** sont proposées chaque mois pour se promener et découvrir la nature

-**Les balades** : le plus souvent possible, les enfants vont se promener dans l'environnement proche de la crèche, pour aller acheter le pain, visiter le jardin partagé d'à côté, courir dans un parc de proximité ...

-**Les espaces naturels sensibles** : chaque année nous faisons des promenades avec un guide nature dans les espaces naturels sensibles

- **La crèche verte** : une fois par an, un groupe de grands de la crèche part deux jours et une nuit vivre une aventure hors des murs de la crèche.

## Principe 7 de la CNAJE :

**« Fille ou garçon, j'ai besoin que l'on me valorise pour mes qualités personnelles, en dehors de tout stéréotype. Il en va de même pour les professionnels qui m'accompagnent. C'est aussi grâce à ces femmes et à ces hommes que je construis mon identité. »**

- La **lutte contre les stéréotypes sexistes** est un enjeu essentiel dès la prime enfance. Pour ce faire, l'Envol s'attache à :

- Être vigilant à la façon d'accueillir les enfants de la même manière quel que soit leur genre, à accueillir les pleurs, les joies, les colères de la même manière que l'enfant soit une fille ou un garçon ;
- Ne pas faire de transmissions genrées ;
- Penser que les enfants ont les mêmes besoins quel que soit leur genre ;
- Accueillir indifféremment les pères et les mères, communiquer avec eux de la même manière, faire les mêmes transmissions et reconnaître les compétences de chacun ;
- Avoir une mixité des espaces de jeux, des jouets, une littérature jeunesse non genrée ;

Projet d'établissement l'Envol

2022/2026

Dernière mise à jour : 06/12/2022

- **Dénaturalisation** : il y a des professionnels hommes et femmes à la crèche. Ce n'est pas parce qu'on est une femme qu'on est compétente mais c'est la formation qui rend compétent. Quel que soit la personne qui accompagne l'enfant, ça marche !

### Principe 8 de la CNAJE :

*« J'ai besoin d'évoluer dans un environnement beau, sain et propice à mon éveil. »*

- Environnement favorable au développement de l'**autonomie** (le mobilier adapté aux tout-petits), de la **créativité** (les espaces), à la **rêverie** (de jolis coins, des coussins, rideaux ...)
- **Environnement sain** : choix de matières durables et belles : le bois pour les jouets (plutôt que le plastique), l'inox, la porcelaine, le verre en cuisine.
- Produits ménagers faits maison, couches lavables, mouchoirs en tissus.
- **L'intimité respectée** : porte fermée aux toilettes, rideaux au coin change ...
- Les **repas cuisinés sur place** avec des produits bio et locaux. Dans les groupes des moyens et des grands deux professionnels partagent les repas avec les enfants : c'est un temps convivial de partage, d'échanges entre pairs.
- **Repères spatiaux** : l'agencement spatial de l'Envol permet une délimitation en trois espaces distincts : un espace pour les bébés, un espace pour les moyens et un espace pour les grands.
- De **beaux espaces** sur le thème de la nature avec des matières naturelles.
- Des espaces **pas trop chargés**, clairs et lisibles pour entrer dans la joie et aussi accueillir les pleurs.
- Les professionnels aussi ont besoin de se sentir bien.

11

Cette partie sera développée de manière plus détaillée dans la partie *projet social et développement durable*.

### Principe 9 de la CNAJE :

*« Pour que je sois bien traité, il est nécessaire que les adultes qui m'entourent soient bien traités. Travailler auprès des tout-petits nécessite des temps pour réfléchir, se documenter et échanger entre collègues comme avec d'autres intervenants. »*

- **Les réunions d'équipe** une fois par mois.
- **L'analyse de la pratique professionnelle** : elle a lieu tous les 2 mois et est supervisée par une psychologue. C'est un espace qui permet aux professionnels de réfléchir sur leur pratique. Cet espace est un lieu de partage, d'échange, d'écoute réciproque sur l'activité professionnelle.
- **La salle de pause** avec de la documentation, des cahiers de liaison.
- **La bibliothèque** avec des ouvrages sur la petite enfance.
- **Les formations** très régulières et le partage avec le reste de l'équipe au retour.

### Principe 10 de la CNAJE :

*« J'ai besoin que les personnes qui prennent soin de moi soient bien formées et s'intéressent aux spécificités de mon très jeune âge et de ma situation d'enfant qui leur est confié par mon ou mes parents. »*

- La **formation initiale** des professionnels, la valorisation des diplômes : l'Envol est une équipe pluridisciplinaire (CAP Accompagnant Educatif Petite enfance, CAP cuisine, Auxiliaires de puéricultures, infirmières, éducateurs de jeunes enfants...). Cette pluridisciplinarité permet des regards croisés et complémentaires.
- La **formation continue** : l'équipe bénéficie chaque année de différentes formations continues, en fonction de ses besoins et envies via différents organismes.
- La **transmission de savoirs** aux stagiaires.
- La **formation des alternants**.

### Principe 11 propre à l'Envol :

L'Envol bénéficie du label parental de l'ACEPP, témoignant d'une démarche collaborative.

- L'**invitation des familles** à rentrer dans tous les espaces de la crèche ;
- La **participation des familles** aux sorties ;
- L'**implication à tous les niveaux de la gestion de l'Envol** : pour les petites réparations, la gestion de l'établissement, le partage de compétences nécessaires sur des périodes définies (jardinage, informatique, gestion, ressources humaines, couture, ...)
- L'**implication** dans l'organisation des temps festifs, dans la réflexion sur le label parental, sur la charte ;
- La **collaboration parents-professionnels** se trouve inscrite dans l'ADN de l'Envol.
- La **co-éducation** : les professionnels sont spécialistes de l'enfance et les parents spécialistes de leur enfant. Les uns et les autres doivent pouvoir échanger dans l'intérêt supérieur de l'enfant.

# Projet social et de développement durable

## Histoire de la crèche l'Envol

Créée en 1989, l'association l'Envol a ouvert ses portes à Coublevie en tant que crèche parentale en 1991. Les parents s'impliquaient ainsi dans la crèche à la fois dans sa gestion mais aussi dans son fonctionnement au quotidien puisqu'ils étaient amenés à encadrer les enfants au côté des professionnels. Mais devant le fort taux d'activité des familles, la crèche a évolué pour devenir une crèche à gestion parentale à partir de 2001.



Parallèlement à la crèche se sont développés deux services au sein de l'association, un relais petite enfance créé en 2007 et un lieu d'accueil enfants parents, Bulle de jeux, créé en 2017. Deux services supplémentaires qui permettent à l'Envol d'offrir sur le territoire des services complémentaires et cohérents en direction des jeunes enfants et de leurs familles.

13



## Caractéristiques de la population

Coublevie observe une constante augmentation de sa population, passée de 4000 habitants en 2005 à 5026 habitants en 2018 (INSEE). Elle continue de croître fortement, notamment du fait des nombreux projets immobiliers sortis de terre ces dernières années. En effet, on trouve 2225 logements en 2018 contre 1681 en 2008. Son parc de logements sociaux a ainsi augmenté tout en restant sous le seuil de 20% demandés par la loi SRU.

Concernant les habitants, ils sont majoritairement très diplômés : plus de 50% de la population a un diplôme de l'enseignement supérieur (contre 30.7% en France) et 22.7% sont titulaires de diplômes Bac+5 ou plus contre 10.5% sur l'ensemble de la population française. On peut observer une surreprésentation des catégories socio-professionnelles supérieures.

Un taux de chômage de 6.7% en 2018 (contre 13.4% en France)

Le taux d'emploi des femmes (71%) et des hommes (73.9%) est quasiment au même niveau alors qu'à l'échelle nationale les taux sont nettement différents avec 61.3% pour les femmes et 67.1% pour les hommes. Si l'on s'arrête sur le travail des femmes, on observe tout de même un recours au temps partiel conséquent (33.1%), plus que dans l'ensemble de la population française où il se monte à 26.2%.

Les coubleviteains habitent majoritairement en maison (77%), mais les nombreux programmes immobiliers ont permis d'augmenter le nombre d'appartements, facilitant ainsi l'installation de ménages aux revenus plus modestes tout en occasionnant plus de mixité sociale.

Concernant leurs déplacements, les habitants du territoire bénéficient dans leur grande majorité d'une ou deux voitures, mais l'on observe ces dernières années, au sein des familles de la crèche, un important recours aux modes de déplacements doux, mixant vélo et transports en commun.

Projet d'établissement l'Envol

2022/2026

Dernière mise à jour : 06/12/2022

OR  
AF

## Besoins et demandes de la population

L'envol proposant 20 places d'accueil en journée et 10 places d'accueil en demi-journée depuis de nombreuses années, nous observons une importante demande de places d'accueil en journée. Ces demandes sont exprimées majoritairement par des familles de bi-actifs leur permettant de concilier vie professionnelle et vie familiale. Les accueils en demi-journée sont également utilisés mais dans une moindre mesure, ce qui est à l'origine d'une réflexion visant à faire augmenter le nombre de places en journée et réduire d'autant le nombre de places en demi-journées. Ce projet d'évolution vise à mieux répondre aux demandes exprimées qui sont elles-mêmes cohérentes au regard des données INSEE citées dans la partie « Caractéristiques de la population », tout en conservant des places d'accueil en demi-journée qui répondent au besoin de socialisation exprimées par les familles qui gardent leurs enfants ou les confient à des assistants maternels. Ces places permettent aussi de répondre à des besoins d'accueil plus ponctuels.

Les usages des familles ayant changés, notamment à l'égard des outils numériques, l'Envol s'adapte en facilitant les échanges par mail et en faisant évoluer son site internet, en mettant à jour le blog. Cependant, les besoins de rencontre sont régulièrement exprimés et nous poussent à favoriser dès que possible les échanges en présentiel, les temps de convivialité, toutes les occasions permettant de créer du lien social et de l'entretenir. Nombreuses sont les familles qui créent des liens à l'Envol et les conservent par la suite.

Pour nous adapter également aux besoins des familles en termes de déplacements, un projet d'aménagement d'un local à vélos/poussettes/carioles est en cours. L'objectif est de permettre aux familles de garer les vélos, poussettes et carioles dans le jardin de la crèche et éventuellement de laisser pendant leur journée de travail les poussettes et carioles jusqu'au soir, facilitant ainsi l'usage des modes doux que la Mairie souhaite également favoriser et qui correspond aux valeurs de l'Envol en termes de développement durable.

## Ressources du territoire

Sur son territoire d'intervention, L'Envol travaille en étroite collaboration avec de nombreux partenaires locaux, départementaux ou nationaux.

La crèche est

- Signataire de la Charte ACEPP pour l'accueil de l'enfant et a obtenu sa labellisation parentale,
- Adhérente au Collectif Enfants Parents Professionnels de l'Isère (ACEPP 38),
- Adhérente de l'Association Intercommunale pour la Petite Enfance (AIPE),
- Collabore avec les acteurs médicaux, para médicaux, éducatifs et culturels du village et des alentours, tels que la médiathèque de Voiron, l'accueil de loisirs et les écoles de Coublevie.

Par ailleurs, pour suppléer aux absences inopinées du personnel, elle fait appel à Adéquation, une association intermédiaire du Pays Voironnais.

L'Envol travaille en collaboration avec les organismes de formation et d'insertion professionnelle locaux comme Pôle Emploi, la Maison de l'Emploi et l'Agence de Service et de Paiement (ASP), mais aussi les établissements de formation diplômante liés à son activité : formations d'EJE, d'infirmiers, d'auxiliaires de puériculture et CAP Petite Enfance, collèges et lycées du Pays Voironnais. Elle accueille plusieurs stagiaires par an.

Projet d'établissement l'Envol

2022/2026

Dernière mise à jour : 06/12/2022

## Valeurs

-Permettre conciliation entre vie familiale et professionnelle, mais au-delà, pouvoir répondre aux besoins des familles, que ce soit pour offrir à leur enfant une opportunité de socialisation supplémentaire, pour répondre à un besoin de répit ou pour faire face à des difficultés passagères.

-Nous le constatons au quotidien, les enfants ont besoin d'être en relation avec la nature, de passer du temps dehors, ce que les modes de vie actuels ne permettent que de façon limitée. L'Envol a le souci de préserver cette nature si importante pour les enfants et l'humanité de façon générale, qu'elle a fait de la préservation de l'environnement une valeur centrale de la crèche.

-L'Envol, en tant qu'association, se veut un lieu d'expression de la citoyenneté, que ce soit dans le cadre du bureau ou dans le fonctionnement quotidien de la crèche.

-La vie est parfois rude pour certains d'entre nous. Nous souhaitons cultiver le plaisir, le bien-être, la convivialité et offrir ainsi un lieu protégé, permettant aux familles de souffler et de se sentir en sécurité, notamment dans l'exercice de la parentalité.

-Parce que nous accueillons des familles différentes, avec des origines, des cultures, des besoins et des points de vue différents, nous accueillons la diversité et la considérons comme une richesse.

## Participation des familles dans la vie de l'Envol

Le rôle principal des adultes est d'aider l'enfant à se construire tout en respectant sa personnalité.

En cohésion avec le label parental décerné par l'ACEPP, l'Envol se fixe un cadre de travail dans lequel parents et professionnels se sont explicitement mis d'accord sur les objectifs à réaliser en commun. En installant une relation d'échanges et de confiance/alliance, l'Envol s'accorde les moyens de garantir un relais maison/crèche en continuité avec les souhaits du parent qui reste le premier éducateur de l'enfant.

-Pour une bonne élaboration psychologique de la séparation, l'Envol soutient une pratique souple de présence/absence du parent qui a besoin de temps passé dans la crèche pour faire connaissance et se sentir en confiance progressivement. Les périodes d'adaptation, les temps de transmissions sont des moments indispensables au tissage de cette relation de confiance si nécessaire à un accueil de qualité.

-De manière très ouverte, l'Envol encourage l'intégration des familles dans la vie associative de la crèche par l'animation d'ateliers musique, chant, conte, kamishibaï, psychomotricité, yoga, les cafés des familles, les sorties en forêt, au marché, à la médiathèque...mais aussi en proposant des événements organisés conjointement par le conseil d'administration et l'équipe de professionnels tels que la fête d'été, la semaine des fêtes, la soirée de rentrée... En soutenant la complémentarité des compétences (professionnels, parents, intervenants extérieurs...) elle s'applique à stimuler l'éveil culturel et interculturel de l'enfant. Toutes ces actions prennent sens dans l'ambition d'une certaine valorisation de la relation triangulaire enfant-parent-professionnel et sont autant d'occasions de créer des liens, de favoriser l'inscription dans un collectif, de partager des valeurs communes. Ces relations favorisent notamment la création de liens interfamiliaux et l'intégration dans la commune.

Projet d'établissement l'Envol

2022/2026

Dernière mise à jour : 06/12/2022

-De par sa gestion associative, chaque année, un conseil d'administration constitué de parents élus par l'ensemble des adhérents s'engage en tant que dirigeants associatifs bénévoles à gérer la crèche dans le cadre du projet d'établissement et de la réglementation. Cet engagement permet de découvrir en profondeur le fonctionnement de la crèche et de participer pleinement et activement aux réflexions nécessaires, en collaboration avec les professionnels de l'équipe et épaulés par un expert-comptable, un commissaire aux comptes et l'ACEPP.

-Au-delà du conseil d'administration, les parents sont régulièrement sollicités ou peuvent également faire des propositions sur des thématiques très diverses : procéder à de menues réparations, aider à l'organisation d'événements, proposer d'organiser un temps festif ou de réflexion, contribuer au montage d'un projet...

L'Envol propose ainsi des moyens et méthodes diversifiés pour permettre à chaque famille de participer et de faire entendre son point de vue.



## Le développement durable à l'Envol

*Définition du développement durable : proposer un nouveau mode de fonctionnement qui réponde aux besoins du présent sans compromettre la possibilité pour les générations futures de répondre à leurs propres besoins. Le développement durable ne concerne pas uniquement la préservation de l'environnement mais s'appuie sur trois les trois piliers que sont l'environnement, le social et l'économie.*

L'envol à une forte sensibilité écologique. A chaque nouveau projet l'équipe joint à la réflexion les questions de développement durable et l'environnement. Les pratiques sont aussi réinterrogées en gardant cette notion à l'esprit.

Nous utilisons un outil, la boussole NESO, permettant de faire un diagnostic de nos pratiques dans le cadre du développement durable et nous fixons des objectifs à court, moyen et long terme pour faire évoluer nos pratiques vers un fonctionnement le plus vertueux possible et rester ainsi en cohérence avec nos valeurs.

Déchets et recyclage : enfants, familles et équipe sont sensibilisés au tri des déchets. Les bacs de tri, et les poules sont les moyens utilisés pour mettre en œuvre le recyclage.

Le Jardin : un potager pédagogique est entretenu par l'équipe pédagogique avec les enfants et l'aide de parents.

Les repas : Le circuit court est privilégié. Les fruits et légumes sont achetés chez un maraicher local installé en agriculture biologique. Les préparations culinaires sont réalisées sur place. La vaisselle en plastique est bannie, hormis à l'extérieur.

Soin des enfants : le liniment est fait maison. Couches, mouchoirs et carrés de cotons sont en tissus lavables.

Les produits d'entretiens sont soit réalisés par nos soins ou achetés en gros et en vrac.

Les ateliers pensés pour les enfants sont réfléchis en premier lieu avec l'utilisation de matériel de récupération, ou bien avec des matériaux nobles.

Concernant l'énergie, l'équipe veille à utiliser l'eau avec parcimonie, tout comme l'électricité.

Le personnel est attentif à ses déplacements, en utilisant les transports en commun ou des mobilités douces autant que possible.

L'enfant en éveil peut être sensibilisé à l'écologie dans toutes les activités et a tous les moments de la vie.

Le Président,

Arnaud Fedi



La directrice,

Catherine Rives

